

Développement



Plan d'action  
**Cadre de référence  
municipal de lutte  
à l'itinérance**

2 0 2 4 - 2 0 2 6

longueuil  


# Axe d'intervention 1 :

## Contribuer à offrir un toit pour toutes et tous

Objectifs	Actions	2024 Court terme	2025 Moyen terme	2026 Long terme
1.1. Poursuivre et bonifier la mise en œuvre des actions en habitation qui permettent d'agir sur les facteurs limitant son accès et occasionnant une précarité résidentielle.	1. Développer les connaissances sur le continuum en habitation, soit un éventail de formules d'hébergement et de logement adaptées aux différentes étapes d'un parcours de vie et réalités et saisir les opportunités pour les consolider avec les partenaires.			●
	2. Assurer une veille stratégique sur les enjeux d'habitation en lien avec l'itinérance et leurs caractéristiques différenciées.	●	●	●
	3. Mettre en œuvre la stratégie d'habitation de Longueuil permettant de disposer de leviers pour en faciliter l'accès de la population en situation d'itinérance ou à risque de l'être.	●	●	●
	4. Collaborer avec les autres villes liées de l'agglomération pour la mise en place d'une stratégie concertée sur le développement du logement social et communautaire.		●	
	5. Poursuivre des actions stratégiques (mémoires, avis, etc.) pour l'augmentation du financement suffisant et prévisible pour le soutien communautaire en habitation auprès des ministères concernés dans le cadre de démarches collectives (UMQ, CMM, etc.).	●	●	●
	6. Tenir à jour un inventaire des terrains vacants et des immeubles disponibles qui pourraient permettre des opportunités de requalification et le rendre disponible pour les directions concernées.	●	●	●
	7. Développer et mettre en place une procédure interne pour l'accompagnement des différents projets de logement social et communautaire.	●		

Objectifs	Actions	2024 Court terme	2025 Moyen terme	2026 Long terme
1.1. Poursuivre et bonifier la mise en œuvre des actions en habitation qui permettent d'agir sur les facteurs limitant son accès et occasionnant une précarité résidentielle.	8. Réaliser une recherche-action visant à actualiser et approfondir les connaissances sur les hébergements d'urgence et transitoires, notamment les maisons de chambres afin d'émettre des recommandations permettant de maintenir et de développer une offre de maisons de chambres existante sur le territoire.	●	●	
	9. Consolider les travaux du comité salubrité afin de mettre en place les conditions et les réglementations requises pour s'assurer d'avoir un meilleur suivi de l'entretien, de la salubrité et de la sécurité pour les personnes à risque d'itinérance.	●	●	
	10. Évaluer les besoins des organismes communautaires œuvrant en itinérance et les accompagner en matière de logement et d'hébergement en contribuant à leur relocalisation au besoin.	●	●	●
	11. Développer et mettre en œuvre une stratégie pour la gestion des campements.	●	●	●
1.2. Soutenir et participer aux concertations sur l'habitation afin d'assurer un arrimage et une cohérence dans les interventions.	12. Poursuivre les travaux du comité interdirection en logement afin de mener des actions municipales arrimées qui tiennent compte des réalités et des enjeux sur le territoire.	●	●	●
	13. Poursuivre les travaux sur une base annuelle du comité sur les mesures d'aide d'urgence en logement.	●	●	●
	14. Collaborer aux travaux de la Coalition pour le droit au logement de l'agglomération de Longueuil.	●	●	●

## Axe d'intervention 2 : Mettre en œuvre des actions adaptées aux réalités de toutes et de tous

Objectifs	Actions	2024 Court terme	2025 Moyen terme	2026 Long terme
2.1. Représenter les différentes réalités de tous et toutes au sein de la Ville.	15. Développer une approche d'inclusion et de diversité dans les programmes, les politiques et les services municipaux.			●
	16. Participer au développement de services dans une optique d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle.		●	●
2.2. Favoriser la mise en place de pratiques et d'actions pour rendre effective la citoyenneté des personnes en situation d'itinérance.	17. Favoriser l'implication des citoyen-ne-s en situation d'itinérance dans les décisions qui les concernent et prendre en compte leurs paroles et leurs vécus.	●	●	●
	18. Développer une stratégie d'accès aux services municipaux, notamment les bibliothèques, les loisirs, la halte-répit, comprenant l'accessibilité financière, physique, etc.	●	●	●
	19. Soutenir les initiatives socioprofessionnelles qui impliquent les citoyen-ne-s en situation d'itinérance.			●
	20. Rendre accessibles certaines installations pour répondre aux besoins et aux demandes des citoyen-ne-s en situation d'itinérance (douches, toilettes, casiers, fontaines d'eau, etc.).	●	●	●
	21. Faciliter la mobilité des citoyen-ne-s en situation d'itinérance.	●	●	●
2.3. Faciliter la cohabitation sociale et améliorer le vivre-ensemble dans l'espace public.	22. Poursuivre la participation municipale aux instances concernées par la cohabitation sociale..	●	●	●
	23. Soutenir et contribuer aux efforts de pérennisation de la Brigade de cohabitation sociale en favorisant une approche de médiation sociale dans les espaces publics.	●	●	●

Objectifs	Actions	2024 Court terme	2025 Moyen terme	2026 Long terme
<b>2.3.</b> Faciliter la cohabitation sociale et améliorer le vivre-ensemble dans l'espace public.	<b>24.</b> Mettre en place un projet-pilote d'intervention au sein des bibliothèques.		●	
	<b>25.</b> Évaluer le mobilier urbain afin de s'assurer de l'inclusion des citoyen-ne-s en situation d'itinérance.	●		
	<b>26.</b> Planifier et aménager un espace public répondant aux réalités de l'itinérance et aux principes de l'accessibilité universelle.		●	
	<b>27.</b> Mettre en place un projet en médiation culturelle impliquant les citoyen-ne-s en situation d'itinérance.	●	●	
	<b>28.</b> Sensibiliser l'ensemble des citoyen-ne-s et des commerçant-e-s sur les différentes réalités de l'itinérance afin de renforcer le sentiment de sécurité et favoriser l'acceptabilité sociale (campagne de sensibilisation).	●		
	<b>29.</b> Continuer à promouvoir et à soutenir la Nuit des sans-abris.	●	●	●
	<b>30.</b> Participer à la consolidation du le programme des policiers RÉSO et maintenir les policiers communautaires du SPAL pour une approche de proximité.		●	●
	<b>31.</b> Assurer un suivi des requêtes citoyennes concernant les enjeux liés à l'itinérance et à la cohabitation sociale.	●	●	●
<b>2.4.</b> Soutenir les organismes dans la réponse aux besoins actuels et futurs des citoyen-ne-s en situation d'itinérance.	<b>32.</b> Donner un mandat à l'Office de participation publique de Longueuil (OPPL) de réaliser une consultation citoyenne sur la cohabitation sociale en lien avec les enjeux d'itinérance.	●		
	<b>33.</b> Mettre en place un projet-pilote pour donner accès à de l'entreposage pour les citoyen-ne-s en situation d'itinérance.			●
	<b>34.</b> Faciliter l'implantation d'une offre de service en itinérance dans le secteur du centre-ville.			●
	<b>35.</b> Assurer une veille stratégique afin d'être agile dans la réponse aux besoins des citoyen-ne-s en situation d'itinérance sur le territoire.	●	●	●
	<b>36.</b> Faciliter les démarches d'implantation d'un site de consommation supervisée mobile en favorisant son acceptabilité sociale.	●	●	

## Axe d'intervention 3 : Agir collectivement

Objectifs	Actions	2024 Court terme	2025 Moyen terme	2026 Long terme
<b>3.1.</b> Poursuivre et renforcer le travail de partenariat entre la Ville et les partenaires communautaires, institutionnels et privés.	<b>37.</b> Mettre en place une cellule tactique portant sur l'itinérance découlant du Groupe de coordination sur les enjeux sociaux (GCES).	●		
	<b>38.</b> Renforcer les collaborations entre le SPAL et les organismes partenaires voués à la lutte à l'itinérance.		●	●
	<b>39.</b> Mettre en œuvre le guide de collaboration développé par le Comité cohabitation et gestion des sites.	●	●	●
	<b>40.</b> Solliciter et valoriser l'expertise des organismes communautaires en itinérance.	●	●	●
	<b>41.</b> Relayer les préoccupations du milieu auprès des instances stratégiques concernées afin d'obtenir les ressources nécessaires à la prévention et à la lutte à l'itinérance.	●	●	●
<b>3.2.</b> Renforcer le travail des différentes directions de la Ville pour répondre aux différentes réalités de l'itinérance.	<b>42.</b> Mettre en place un comité pour le suivi du plan d'action et le partage de connaissances, de pratiques et de préoccupations.	●	●	●
	<b>43.</b> S'assurer que les réalités des citoyen-ne-s en situation d'itinérance sont prises en compte lors de réflexions dans le cadre du plan d'action sur la transition socioécologique.		●	
	<b>44.</b> Développer des mesures, dans le plan de sécurité civile, pour apporter une assistance aux citoyen-ne-s en situation d'itinérance.	●	●	●
	<b>45.</b> Mettre en place une application pour faciliter le travail interdirection concernant les actions en itinérance.	●		
	<b>46.</b> Assurer la mise à jour du logigramme de la Ville sur les différents responsables qui ont un rôle à jouer en matière d'itinérance et assurer son appropriation par les différentes directions concernées.	●	●	●

## Axe d'intervention 4 : Favoriser l'acquisition de connaissances et la formation

Objectifs	Actions	2024 Court terme	2025 Moyen terme	2026 Long terme
4.1. Accompagner le personnel municipal en vue d'accroître sa capacité à offrir une réponse adaptée aux réalités des citoyen-ne-s en situation d'itinérance.	47. Offrir des formations au personnel des bibliothèques, aux surveillant-e-s d'installations et tout autre membre du personnel municipal sur les réalités de l'itinérance et sur la vision municipale en itinérance.	●	●	
	48. Poursuivre l'appropriation de l'Analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) au sein de la Ville.	●	●	●
4.2. Favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances sur l'itinérance et le développement de pratiques inclusives.	49. Poursuivre les collaborations avec les chercheur-e-s, les professeur-e-s et les étudiant-e-s universitaires.	●	●	●
	50. Collaborer à la mobilisation et au développement des connaissances en itinérance et à leur diffusion.	●	●	●
4.3. Renforcer l'implication des citoyen-ne-s en situation d'itinérance dans le partage des connaissances liées à l'itinérance.	51. Impliquer des personnes avec un vécu expérientiel dans certaines formations offertes ou des activités.		●	●
	52. Soutenir une recherche qui implique les citoyen-ne-s en situation d'itinérance pour bonifier la compréhension de la Ville sur leurs besoins et leurs réalités.		●	●

Développement

**s** **o** **c** **i** **a** **l**

longueuil